

# Procès-Verbal de Séance

## DU CONSEIL SYNDICAL

République Française

### SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020

**Nombre de Conseillers :** L'an deux mille vingt  
- **en exercice :** 12 le treize octobre à dix-huit heures trente  
- **présents :** 12 le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni  
- **votants :** 12 en session ordinaire au RPC "Les Hironnelles" à La Neuville-Roy,  
sous la présidence de M. Thomas LESUEUR, Président.

**Date de la convocation : 8 octobre 2020**

**Présents :** Mesdames Alexandra STRAZEL, Catherine VINCENT, Elodie FREIRE-JORGE, Sarah HERRIBERRY, Paméla CRAPPIER et Janina WALBRECQ, Messieurs Julien BONNEMENT, Eric VALOIS, Philippe LE CAM, Thierry MICHEL et Thomas LESUEUR.

**Absents excusés :** Thierry DELEGLISE (Pouvoir à Virginie LARSONNIER)

**Absent :**

**Suppléants présents :** Madame Virginie LARSONNIER (Pouvoir de Thierry DELEGLISE), Messieurs Nicolas VOGT et Alexandre DELATTRE.

**Secrétaire de séance :** Alexandra STRAZEL

#### **1. Approbation du dernier Procès-Verbal**

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation à l'unanimité.

#### **2. Désignation du délégué CNAS (N°17/2020)**

La collectivité a adhéré à compter du 01 janvier 2008 par délibération n°09/2008.

Le Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS), est une association loi 1901 à but non lucratif, créée le 28 juillet 1967, dont le siège est situé 10bis, parc Ariane, bâtiment Galaxie, 78284 Guyancourt Cedex.

Il s'agit d'un organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre aux besoins et attentes des personnels territoriaux.

Monsieur le Président propose d'être nommé en qualité de délégué élu du CNAS.

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne Thomas LESUEUR délégué élu du CNAS.

#### **3. Budget : Décisions modificatives (N°18/2020)**

Suite au vote du budget le 23 juillet dernier (Délib N°15/2020). Il est nécessaire d'apporter 2 modifications.

L'amortissement pour les travaux du préfabriqué de Montiers arrive à la dernière année. Le montant restant à amortir est de 6152.08€. Hors au budget, il est inscrit en dépense au chapitre 042, article 6811 la somme de 6152€.

Le Président propose la décision modificative suivante

Recette d'investissement Chapitre 040 article 28041482	: -6152€
Recette d'investissement Chapitre 040 article 28041412	: +6153€
Dépense de fonctionnement Chapitre 042 article 6811	: +1€
Dépense de fonctionnement Chapitre 022	: -1€

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, **DÉCIDE** l'augmentation des recettes d'investissement de 1€ au Chapitre 040, de l'augmentation des dépenses de fonctionnement de 1€ à l'article 6811 Chapitre 042 et de la diminution des dépenses de fonctionnement de 1€ au Chapitre 022 des dépenses imprévus.

Lors de l'élaboration du Budget 2020, le crédit correspondant au prêt de 600K€ a été inscrit à l'article 16641 Chapitre 041, hors cette écriture aurait dû être faite à l'article 16441 Chapitre 16.

Le Président propose la décision modificative suivante

Recette d'investissement Chapitre 041 article 16441	: -600 000€
Recette d'investissement Chapitre 16 article 16441	: +600 000€
Dépense d'investissement Chapitre 041 article 16441	: -600 000€

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, **DÉCIDE** la diminution des recettes et des dépenses d'investissement de 600 000€ à l'article 16441 Chapitre 041 et de l'augmentation des recettes d'investissement de 600 000€ à l'article 16441 Chapitre 16.

#### **4. Contrat d'animateur (N°19/2020)**

Monsieur le Président expose aux membres présents la situation du personnel. Suite à la démission de Madame Bastin au 31 août 2020. Nous avons fait appel à une personne via le Centre de Gestion.

Monsieur le Président propose d'ouvrir 1 poste en Contrat à Durée Déterminée sur le grade d'Adjoint Territorial d'Animation à compter du 1er novembre pour cette personne.

Un contrat CDD à 22h/sem pour la période du 1er novembre 2020 au 31 août 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'ouvrir 1 poste en CDD en tant qu'Adjoint Territorial d'Animation pour un temps hebdomadaire de 22h00 pour la période allant du 1er novembre 2020 au 31 août 2021 et **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à cet emploi.

#### **5. Avenant au marché Repas (N°20/2020)**

Le marché de fourniture des repas pour la cantine a été renouvelé au 1er septembre 2020.

Il prévoyait la fourniture de repas selon 3 ou 4 composantes. L'avenant proposé permet d'ajouter une prestation à 5 composantes. dont voici le tableau de prix

5 composantes

repas maternel : 2,7 € HT

repas primaire : 2,88 € HT

repas adulte : 2.98 € HT

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, après en avoir délibéré, **APPROUVE** l'avenant N°1 au marché des repas auprès de la société Sagère et **AUTORISE** le Président à signer tous les documents s'y afférant.

## **6. Informations diverses**

- Monsieur le Président revient sur la rentrée du 1er septembre et remercie les maires présents.
- Monsieur le Président revient sur l'inauguration du RPC le 5 septembre dernier. et tient à remercier chaleureusement les maires Thierry Michel, Julien Bonnement et Eric Valois pour leur gratitude.
- Monsieur le Président revient sur l'organisation des ATSEM au sein du regroupement suite à la réunion du 31 août en présence de Madame l'inspectrice et de la conseillère pédagogique de la circonscription. La discussion se poursuit sur la masse salariale du Syndicat et son poids dans le budget et dans les finances des communes membres.
- Monsieur le Président informe de la tenue d'une formation "Extincteur" pour le personnel le 28 octobre prochain et d'une formation HACCP le 10 décembre.
- Monsieur le Président informe les membres de la situation du solde des marchés travaux et espère pouvoir faire la demande du versement du solde des subventions d'ici fin octobre..
- Monsieur le Président informe de la mise en place d'une convention avec la Région pour l'aide financière pour le personnel accompagnateur dans les ramassages scolaires. La participation financière prévisionnelle de la Région est inférieure de moitié à ce que versait le Département.
- Monsieur le Président informe du changement de l'arrêt de bus à Montiers suite à l'observation judicieuse de Monsieur le Maire à partir du 2 novembre prochain.
- Monsieur le Président rend compte de la décision de la Commission de Recours Amiable sur le dossier URSSAF. Confirmation du redressement sur les "bons cadeaux" et passage en observation du redressement sur l'avantage en nature pour les repas cantine servis au personnel.
- Monsieur le Président informe du courrier reçu le 10 août notifiant le remboursement des intérêts liés à la période COVID.
- Monsieur le Président informe du passage à la fibre optique du RPC au 20 août
- Monsieur le Président informe avoir fait la demande de reconduction du plan mercredi pour 1 an
- Monsieur le Président informe de la journée de grève du 17 septembre et de la mise en place du SMA.
- Monsieur le Président rappelle la tenue du conseil d'école le 3 novembre prochain
- Monsieur le Président informe de la visite de la PMI dans les locaux le 19 octobre prochain
- Monsieur le Président informe la tenue d'une vente au profit de la coopérative scolaire de mobiliers et autres objets des anciennes écoles courant novembre.
- Monsieur le Président informe de l'arrivée de 3 nouveaux élèves à la rentrée de novembre.
- Monsieur le Président informe de la tenue des élections des Représentants des Parents d'Elèves le 9 octobre dernier, la liste menée par Monsieur NICAISE a été élue.
- Monsieur le Président rend compte de la commission Cantine du 22 septembre dernier. Le compte-rendu est disponible sur le site.
- Monsieur le Président demande aux communes de prendre position avec leur conseil municipal sur la gestion du centre aéré de l'été (juillet). Il souhaite d'ici décembre pouvoir prendre une position commune et entamer les démarches administratives correspondantes (modification des statuts, établissement des règles de participation des communes, ..) La discussion se poursuit sur la nécessité de mise en place d'un budget annexe, afin de différencier le scolaire du centre de loisirs.
- Monsieur le Président informe qu'il faudra très prochainement se positionner sur le poste de direction de l'accueil périscolaire. En effet, le fait d'être sur une seule structure demande vis à vis de

l'administration une qualification différente pour la direction. Nous sommes actuellement en anomalie sur nos déclarations.

-Monsieur Valois rend compte du mécontentement des familles suite aux 2 retards de bus lors du ramassage du matin les 1er et 12 octobre. Le problème vient du changement de chauffeur et d'une mauvaise information sur la fiche horaire. Cela doit rentrer dans l'ordre. Toutes nos excuses aux familles.

-Madame Herriberry souhaite des informations sur la présence de l'accompagnatrice dans le bus entre l'arrêt du lotissement et l'arrêt mairie. Monsieur le Président informe être au courant de la situation, en effet, l'arrêt du lotissement à Pronleroy a pu être maintenu mais le changement de parcours ne permet pas à l'ATSEM d'être présent pour le trajet entre le lotissement et la mairie. Il a informé les familles d'enfants de moins de 6 ans en ce sens.

Elle demande également s'il est prévu de fournir aux enfants un petit déjeuner le matin, Monsieur le Président répond qu'à ce jour, ce sujet n'a pas été évoqué.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 20 heures 02.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du Conseil Syndical du 13 octobre 2020 a comporté quatre délibérations.

1	Désignation du délégué CNAS	Délibération N°17/2020
2	Budget : Décisions modificatives	Délibération N°18/2020
3	Contrat d'animateur	Délibération N°19/2020
4	Avenant au marché Repas	Délibération N°20/2020

#### Signature des Membres du Conseil Syndical

Thomas LESUEUR Présent	Philippe LECAM Présent	Paméla CRAPPIER Présente	Catherine VINCENT Présente
Janina WALBRECQ Présente	Elodie FREIRE JORGE Présente	Sarah HERRIBERRY Présente	Alexandra STRAZEL Présente
Thierry MICHEL Présent	Julien BONNEMENT Présent	Eric VALOIS Présent	Thierry DELEGLISE Absent  Pouvoir à Virginie LARSONNIER